

France-Toulon: Radio, television, communication, telecommunication and related equipment

OJ S 3/2015 06/01/2015

Contract notice

Services

Directive 2009/81/EC

Section I: Contracting authority/entity

I.1. Name and addresses

Official name: Mindef/DGA/DT/SCAT/Toulon

Postal address: 336 avenue de la Tour Royale – section recettes pour BA0 – BP 40915

Town: Toulon Cedex

Postal code: 83050

Country: France

Contact person: SCAT Toulon

For the attention of: Mme Isabelle Roger

E-mail: isabelle.roger@intradef.gouv.fr

Internet address(es):

General address of the contracting authority/entity: <http://www.ixarm.com>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Electronic access to information: <http://www.ixarm.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: DGA/DT/SCAT Toulon

Postal address: avenue de la Tour Royale – BP 40 915

Town: Toulon Cedex

Postal code: 83050

For the attention of: Mme Isabelle Roger

E-mail: isabelle.roger@intradef.gouv.fr

Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: DGA/DT/SCAT Toulon

Postal address: 336 avenue de la Tour Royale – section recettes pour BAO, BP 40 915

Town: Toulon Cedex

Postal code: 83050

Contact person: Secrétariat de la division achats

For the attention of: Mme Christelle Authie

Telephone: +33 422433408

Fax: +33 422420245

Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities/entities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Conception, installation et maintenance d'un relai radioélectrique de démasquage.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 11: Telecommunications services

Main site or place of performance: Île du Levant, 83400 Hyères.

NUTS code FR825 Var

II.1.3. Information about framework agreement

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Conception, installation et maintenance d'un relai radioélectrique de démasquage.

II.1.6. CPV code(s)

32000000 Radio, television, communication, telecommunication and related equipment,

50333000 Maintenance services of radio-communications equipment

II.1.7. Information about subcontracting

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

L'objectif du présent projet de marché est d'installer un relai radio de démasquage sur l'île du Levant. Ce dispositif doit permettre la réception d'un signal radio sur une antenne de réception en un lieu du site pour être ensuite amplifié et émis en un autre point du site. Le marché prévoit en outre une prestation de maintenance des équipements installés.

Par ailleurs, à titre de prestation supplémentaire éventuelle, le marché prévoit la mise à hauteur ou la fourniture et l'installation de shelters devant accueillir les équipements du site d'émission et de réception avec leur environnement technique (climatisation, sources d'alimentation électrique...): l'administration se réservera la possibilité de commander cette prestation supplémentaire avant l'attribution du marché.

Le projet de marché est soumis à la procédure de marché négocié après publication préalable et mise en concurrence conformément aux dispositions des articles 201-1-1°, 243 et 244 du code des marchés publics.

En application de l'article 251 du code des marchés publics, il s'agit d'un marché comportant un ou des postes à bons de commande, sans montant minimum et d'un montant maximum de

1 200 000 EUR (HT). Le présent marché à bons de commande au sens du code des marchés publics constitue un accord-cadre, avec un seul opérateur économique, au sens des directives européennes (cf: rubrique 2.1.3 du présent avis).

En application de l'article 247 du code des marchés publics, le marché, pouvant présenter des aléas techniques importants, comportera une part provisionnelle de prestations.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché est conclu pour une durée de 4 ans, et pourra ensuite être reconduit annuellement 3 fois, (soit une durée totale de 7 ans).

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 84 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Conformément à l'article 268 du code des marchés publics, le marché pourra prévoir une retenue de garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère de la défense.

Le régime des paiements (versement d'avance, acomptes et soldes) est conforme aux dispositions des articles 259 à 281 du code des marchés publics. Le type et la forme des prix des prestations seront: définitifs, révisables.

Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en oeuvre conformément au décret n° 2013-269 du 29 mars 2013. Le mode de règlement est le virement.

Le comptable assignataire est: l'agent comptable des services industriels de l'armement (Acsia), le Vendôme 3, 11 rue du Rempart, 93 196 Noisy-le Grand Cedex.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Conformément à l'article 231 du code des marchés publics, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée.

Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution de la totalité du marché. Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Other particular conditions to which the performance of the contract is subject, in particular with regard to security of supply and security of information

Conformément à l'article 227 du code des marchés publics, les documents de la consultation comporteront des exigences relatives à la sécurité des informations.

III.1.5. Information about security clearance

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Personal situation

Criteria regarding the personal situation of economic operators (that may lead to their exclusion) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat (ou le groupement) devra renseigner dans leur intégralité les formulaires DC 1 et DC 2 accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr>.

La lettre de candidature et les déclarations sur l'honneur doivent être impérativement signées par une personne habilitée à engager l'opérateur économique (ou le groupement d'opérateurs économiques) sous peine de rejet de la candidature.

En cas de redressement judiciaire, le candidat produira à l'appui de sa candidature la copie du ou des jugements prononcés.

Criteria regarding the personal situation of subcontractors (that may lead to their rejection) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Tout sous-traitant au sens de la loi no75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance doit faire l'objet d'une déclaration au pouvoir adjudicateur en renseignant le formulaire Dc4 accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr>

III.2.2. Economic and financial ability

Criteria regarding the economic and financial standing of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions: Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles: à cet effet, le candidat devra renseigner la rubrique D-1 du formulaire DC 2 précité.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités, il devra fournir dès le stade des candidatures, pour chacun de ces opérateurs, les mêmes renseignements que ceux qui lui sont demandés pour présenter sa candidature et fournira la preuve qu'il disposera des moyens de cet opérateur pour l'exécution du marché.

III.2.3. Technical and/or professional capacity

Criteria regarding the technical and/or professional ability of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions:

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

La présentation d'une liste des principales fournitures livrées ou des principaux services effectués au cours des cinq dernières années, en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités, il devra fournir dès le stade des candidatures, pour chacun de ces opérateurs, les mêmes

renseignements que ceux qui lui sont demandés pour présenter sa candidature et fournira la preuve qu'il disposera des moyens de cet opérateur pour l'exécution du marché.

Minimum level(s) of standards possibly required

Capacité à fournir, installer et mettre en service des émetteurs d'une puissance comprise entre 500 et 1 000 watts dans la bande UHF.

Les candidats n'ayant pas démontré qu'ils disposent des ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires pour répondre à l'objet du marché seront éliminés.

Criteria regarding the technical and/or professional ability of subcontractors (that may lead to their rejection)

Minimum level(s) of standards possibly required

Les sous-traitants n'ayant pas démontré par tout moyen leurs compétences dans chacun des domaines relatifs aux prestations sous-traitées seront rejetés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

FD1400297EM

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

16.2.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Communications par messagerie sécurisée via PLACE (Plate-forme des achats de l'État):
L'acheteur pouvant communiquer par messagerie sécurisée via la PLACE, l'opérateur économique fournira, dans sa candidature, une adresse mail valide pour toute la durée de la procédure, quel que soit le mode de réception utilisé pour le dépôt du pli.

De plus, pour être informé de ces échanges avec l'acheteur, l'opérateur économique devra vérifier que l'adresse d'échanges avec la PLACE 'nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr' est accessible ou mise sur liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy éventuellement en place dans son entreprise.

Information sur la sous-traitance:

Pour le présent avis, le terme «sous-traitant» s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance. Ces contrats feront l'objet d'une acceptation dans les conditions prévues aux articles 277 et 278 du code des marchés publics.

A cette fin, le soumissionnaire présentera à la personne publique avec son offre ou après le dépôt de son offre la déclaration mentionnée à l'article 277 en renseignant le formulaire DC 4 accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr>. Le rejet d'un sous-traitant n'est possible que dans les cas définis aux articles 278.

Les capacités techniques, professionnelles et financières demandées aux sous-traitants sont celles exigées des candidats au marché principal et qui sont objectivement rendues nécessaires par l'objet du contrat de sous-traitance et la nature des prestations à réaliser. Cet examen pour chaque sous-traitant s'effectuera au regard des mêmes documents que ceux exigés au III.2 du présent avis pour le candidat au marché principal.

Conformément à l'article 215.i du code des marchés publics, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Le projet de marché est qualifié de sensible au sens de l'article 78 de l'instruction générale interministérielle sur la protection du secret de la défense nationale annexée à l'arrêté du 23 juillet 2010 portant approbation de ladite instruction. A ce titre, les personnes chargées de l'exécution du marché devront au préalable faire l'objet d'un contrôle élémentaire défini à l'article 32 de l'instruction précitée.

En application de l'article 237 du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur impose pour le présent marché le mode de transmission des candidatures et des offres par voie électronique. Le candidat devra impérativement transmettre son pli dématérialisé, par transmission électronique via la plate-forme des achats de l'état (PLACE), accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr ou via les portails www.achats.defense.gouv.fr ou www.ixarm.com.

L'obtention d'un certificat électronique pour les personnes habilitées en vue d'une signature électronique est nécessaire pour répondre à la procédure. Dans le cas de délégation, joindre un pouvoir au nom du signataire et si nécessaire de toute la chaîne de délégation.

Les modalités détaillées de transmission sont précisées dans le fichier «Modalités de transmission des candidatures et offres au SCAT» accessible sur www.ixarm.com, rubrique marchés et opportunités, sous-rubrique Procédure et documentation marchés publics (adresse: http://www.ixarm.com/IMG/pdf/Modalites_de_transmission_des_candidatures_au_sein_du_SCAT.pdf).

En cas de difficulté pour accéder à ce fichier les renseignements pourront être obtenus à l'adresse indiquée pour l'obtention d'informations complémentaires (voir section I-1).

De plus, conformément à l'article 237 du code des marchés publics, une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse offres / demandes de participation (voir section I-1).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 5.1.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Toulon

Postal address: 5 rue Racine – BP 40510

Town: Toulon

Postal code: 83041

E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Telephone: +33 494427930

Fax: +33 494427989

Internet address: <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Toulon

Postal address: 5 rue Racine – BP 40510

Town: Toulon

Postal code: 83041

E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Telephone: +33 494427930

Fax: +33 494427989

Internet address: <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

5.1.2015